

6.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Masson Antoine ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Etudier des thèmes qui relèvent d'un des champs de la criminalité et de la réaction à celle-ci, sous l'angle des principes, des modèles théoriques et des concepts élaborés par la psychanalyse pour promouvoir une intelligibilité spécifique de la signification de tels phénomènes.</p> <p>Développer cet abord dans ses implications anthropologiques et interdisciplinaires, propres aux sciences humaines et médicales qui partagent la démarche clinique.</p> <p>Retracer l'évolution des découvertes et des innovations conceptuelles au fil de l'histoire des courants psychanalytiques en prenant appui sur la lecture d'événements représentatifs et sur l'étude d'exposés de cas disponibles dans la littérature.</p> <p>Interroger l'implication active de la psychanalyse dans la transformation des savoirs et des pratiques.</p> <p>Approfondir la perspective méthodologique de l'étude de cas cliniques.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approfondir les bases anthropologiques, épistémologiques et éthiques, ainsi que la conceptualisation théorique de la recherche psychanalytique là où elle se met à l'épreuve de domaines relevant de la criminologie ; - resituer l'originalité de la démarche psychanalytique dans le dialogue interdisciplinaire et dans la rencontre clinique suscités par la délinquance ; - saisir les spécificités de la rigueur méthodologique et des exigences du dispositif impliquées par la psychanalyse. crime et psychose (le statut du délire), crime et perversion (les implication de (dans) la jouissance). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>L'introduction reprend quelques notions essentielles quant à l'originalité de la psychanalyse : son invention, ses concepts métapsychologiques, la singularité de la recherche psychanalytique et son épistémologie.</p> <p>Une première partie examine comment la psychanalyse s'est diversement rapportée au champ criminologique, par le biais d'une contextualisation et d'un commentaire des textes depuis "Établissement diagnostique des faits et psychanalyse" (Freud, 1906) jusqu'à l'"Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie." (Lacan, 1950) en passant par un choix de textes parmi les contributions de Alexander & taub, M. Bonaparte, S. Ferenczi, Hesnard, M. Klein, D. Lagache,</p> <p>Seront abordés successivement les rapports entre crime et névrose (le complexe de culpabilité), crime et psychose (le statut du délire), crime et perversion (les implication de (dans) la jouissance).</p> <p>La seconde partie examine les nouveaux développements théoriques et pratiques durant la seconde moitié du XXIème siècle : perspective psychanalytique et psychopathie (passage à l'acte), comportements violents et violences sexuelles (notions de "recours à l'acte" et de "scénarii acte", la pensée de l'archaïque et des failles narcissiques) ; perspective psychanalytique de la criminalité juvénile et de la violence à l'adolescence (P. Kammerer, Ph. Gutton, Fr. Marty,</p> <p>).</p> <p>Dans chacune de ces parties, seront clairement distingués les apports de la psychanalyse à l'expertise, sa valeur d'éclairage de la criminogénèse, et ses contributions à l'approche thérapeutique.</p> <p>Une dernière partie ouvrira sur la manière dont la psychanalyse permet d'éclairer le malaise contemporain et l'émergence de nouvelles formes de criminalité, corrélativement à de nouvelles déterminations de la construction psychique. Les enjeux du crime dit "gratuit" et sa possible valeur sacrificielle pourront être abordés en outre à travers un choix de textes parmi les travaux des philosophes qui pensent en dialogue avec la psychanalyse (B. Stiegler, D-R Dufour, A. Badiou, Sl. Zizek,</p> <p>)</p>
Autres infos :	<p>Méthode : Exposé des problématiques et commentaires de textes</p> <p>Pré-requis : Avoir suivi dans son cursus antérieur des cours d'introduction générale à la psychiatrie et à la psychologie clinique.</p> <p>Évaluation : Examen oral comportant une question imposée et la présentation d'une petite dissertation sur une question choisie au préalable par l'étudiant et en rapport direct avec le contenu du cours.</p> <p>Support : Notes de synthèse et textes de référence.</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie

Faculté ou entité en charge:	ECRI
------------------------------	------